

« J'ai pas école, mais tout peut changer » : en Maine-et-Loire, trop d'enfants restent privés de leur droit à l'éducation

Pour la 8^{ème} année consécutive, l'Unapei relance son opération #Jaipasécole.

Car oui, en 2026, de nombreux enfants en situation de handicap mental n'ont toujours pas accès à une scolarité adaptée à leurs besoins. Certains sont privés d'école, d'autres ne bénéficient que de quelques heures de scolarisation par semaine. Si des solutions existent et que certains territoires démontrent qu'une école plus inclusive est possible, la situation reste particulièrement préoccupante en Maine-et-Loire. Focus sur les chiffres du département.

L'Adapei 49, association parentale créée en 1959, accompagne plus de 1 660 personnes en situation de handicap dans tout le département de Maine-et-Loire.

Nous sommes organisés en 6 pôles d'activité dont un concerne les enfants et adolescents.

Nous disposons de **585 places** dont **360 en IME** et **153 en SESSAD***. Au total, nous accompagnons réellement **665 jeunes** dans l'ensemble de nos structures (certains jeunes étant accueillis en temps partiel).

Nous sommes sollicités très régulièrement par des familles pour des demandes d'admission auxquelles nous ne pouvons pas répondre faute de places disponibles. Actuellement, **515 jeunes** sont en liste d'attente dans les établissements et services de l'Adapei 49.

En ce qui concerne le territoire choletais, nous avons :

- 2 Instituts Médico-Éducatifs (IME) : l'IME Bordage Fontaine et l'IME La Rivière,
- 1 Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD),
- 1 Unité d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA),
- 1 Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme (UEEA).

Voici les chiffres pour ce territoire :

	Type de structures	Nombre de places (agréments)	Nombre d'enfants et adolescents accompagnés	Nombre d'enfants et d'adolescents en liste d'attente
Dispositif Choletais (avec hébergement)	IME Bordage Fontaine	103	121	60
	IME La Rivière	42	49	50
	UEMA et UEEA	17	17	3
	SESSAD	64	70	97

Depuis longtemps, l'Adapei 49 se préoccupe de cette situation. Les financeurs nous ont soutenus pour créer des services d'accompagnement afin de renforcer l'inclusion scolaire en milieu ordinaire. Cela a permis de libérer des places en IME.

*Les IME sont désormais appelés "Pôles ressources" et les SESSAD "Prestations en Milieu Ordinaire" (PMO)

Nos faits marquants en 2025 :

- Le lancement du Pôle d'Appui à la Scolarisation (PAS),
- L'ouverture d'une classe externalisée collège sur le territoire choletais,
- La mise en place d'un nouveau cahier des charges des Équipes Mobiles d'Appui à la Scolarisation (EMAS) qui ouvre le champ d'intervention à tous les cycles scolaires et à l'accompagnement de l'élève.

Nos perspectives 2026 :

- La poursuite de la mise en œuvre des dispositifs intégrés,
- L'harmonisation d'un calendrier d'ouverture des IME et des SESSAD.

Malgré les avancées engagées en matière d'inclusion scolaire, la réalité reste préoccupante en Maine-et-Loire. Trop peu de jeunes peuvent être scolarisés dans des conditions répondant réellement à leurs besoins. Faute de solutions adaptées, certains restent au domicile familial, sans accompagnement à la hauteur de leurs besoins.

"Pour répondre aux ruptures de parcours dénoncées par #Jaipasecole, notre pôle ISAS s'appuie sur des dispositifs intégrés composés d'IME, de SESSAD (pour l'accompagnement en milieu ordinaire) et de solutions d'hébergement. Cette organisation nous permet de garantir un accompagnement continu, sans rupture, adapté aux besoins de chaque enfant et jeune." Xavier RICHARD, Directeur général de l'Adapei 49.

Là aussi ces solutions ne seront pas suffisantes pour pallier le manque de places.

La politique du handicap doit poursuivre son évolution en s'appuyant sur deux leviers complémentaires :

- **Renforcer les moyens dédiés à l'inclusion scolaire** : augmenter le nombre d'enseignants mis à disposition par l'Éducation nationale en IME et en milieu ordinaire, renforcer les effectifs d'AESH, développer la formation des enseignants et soutenir l'ensemble de la communauté éducative.
- **Créer de nouvelles places en IME et en SESSAD**, afin de répondre aux besoins des enfants dont le niveau de dépendance ou les besoins d'accompagnement ne permettent pas une scolarisation en milieu ordinaire, ou seulement de manière très partielle.

L'Adapei 49 est **membre de l'Unapei** (fédération d'associations du mouvement parental). Nous sommes engagés depuis plusieurs années à ses côtés dans la **campagne #Jai pas école**. Nous pouvons vous mettre en relation avec leur service presse pour obtenir des données chiffrées au niveau national.

Visuels de la campagne Unapei :



Votre enfant ou un proche en situation de handicap n'a pas encore accès à une scolarisation adaptée ?

Témoignez sur www.marentree.org et faites connaître votre réalité.

À PROPOS DE...

Créée en 1959, l'**Adapei 49** est une **association parentale** au service des **personnes handicapées mentales** et de leurs proches. Elle **défend leurs droits** et **milite** pour une société inclusive, solidaire et respectueuse des différences.

CONTACT PRESSE

Adapei 49

Alexia BOUCHERIE, chargée de communication

T. 02 72 73 90 14 M. communication@adapei49.asso.fr

www.adapei49.asso.fr